



Premier syndicat de  
Côte d'Or

## **CAP de mutations du 25/01/2011 Filière Gestion Publique**

### **La fermeture du Centre Des Pensions entraîne les mouvements suivants au 01/11/2011**

Christine CLUZEL-BOURDIN (C) DRFiP-Contrôle Budgétaire en région  
Catherine BAILLY (C) DRFiP-Comptabilité  
Annie DRODE (C) DRFiP-Service des produits divers de l'Etat  
Isabelle STIEFVATER (B) DRFiP-Dépenses  
Danielle MEUNIER (B) DRFiP-Dépenses  
Isabelle SANCHEZ (B) DRFiP-Gestion des Patrimoines Privés  
Pascale CROCHARD (C) DRFiP-Gestion des Patrimoines Privés  
Jean-Louis LAGUERRE (C) Dijon CHU  
Marlène BOUCHON (C) Dijon CHU  
Brigitte GODON (C) Paierie Départementale  
Thierry INGRAIN (C) SIP Dijon Nord

### **Suppression de postes à Dijon OPH suite à comptabilité reprise par un organisme privé**

Caroline MARTIN (B) Dijon OPH de la Côte d'Or Mouvement au 01/04/2011  
Gisèle MARANELLI (B) Gevrey Chambertin Mouvement au 01/02/2011  
Séverine HUGUET (C) Nuits Saint Georges Mouvement au 01/04/2011

### **Appel à candidature CHORUS Arrivée au 01/02/2011**

Nadine GRENIER (C) DRFiP-Service Facturier  
Fanja RANDRIANAIVO (B) DRFiP-Service Facturier  
Candice MARTIN (C) DRFiP-Service Facturier  
Véronique RIEFENSTAHL (B) DRFiP-Dépenses  
Ludovic RIEFENSTAHL (B) DRFiP-Centre de Services Partagés  
Sylvie ROBINET (C) DRFiP-Centre de Services Partagés

### **Autres mouvements (personnes venant de l'extérieur du département)**

Anthony BOULANGER (B) DRFiP-Dépenses Mouvement au 01/04/2011  
Elodie JOUAN (B) DRFiP-Liaison Traitement Mouvement au 01/04/2011  
Estelle LEROUX (B) Dijon Banlieue et Amendes Mouvement au 01/04/2011  
Eric REBOURG (B) Semur en Auxois Mouvement au 01/04/2011

### **Autres mouvements (personnes internes au département)**

Brigitte USCLADE (B) de DRFiP-CDC vers DRFiP-Liaison Traitement Mouvement au 01/02/2011  
Laurence COUTIER (C) de DRFiP-MEEF vers Dijon Banlieue et Amendes Mouvement au 01/04/2011  
Claudine SANIAL (B) de Montbard vers EDR 01/04/2011

### **Affectation suite à sortie ENT Noisy le Grand**

Coralie ROBINET (C) affectation à Montbard au 01/03/2011  
Jérémy MICHINEAU (C) Affectation à Montbard au 01/03/2011

La CGT a refusé de voter sur ces mouvements pour les différentes raisons exposées dans la déclaration liminaire qui suit, néanmoins les élus CGT sont solidaires des agents qui font partie de ce mouvement et restent à leur écoute.

#### Déclaration liminaire lue en préambule à la CAPL de mutations du 25/01/2011

Vous nous réunissez aujourd'hui pour une CAP de mutations qui tient autant de la pochette-surprise que du faire-part de décès. Pochette surprise car, contrairement à ce que vous nous aviez indiqué lors de la CAP du 29 juin dernier, aucune CAP locale ne s'est penchée sur les changements d'affectation importants intervenus en fin d'année, comme dans le cas des agents affectés à la Trésorerie des HLM de Dijon. Ce qui a pour conséquence immédiate de noyer les élus en CAPL sous les tableaux divers et variés et prouve le mépris que finalement vous montrez pour ces élus dans leur ensemble. Un point intermédiaire aurait permis de prendre également connaissance des personnels des ministères extérieurs arrivant dans nos services. Depuis un mois, leurs noms figurent dans l'organigramme de la direction sans que nous en ayons été informés, c'est indigne.

Parallèlement, cette CAP se tient dans un contexte de suppressions d'emplois toujours plus aigu. Le département affiche un glorieux -11,2 sur lequel vous ne manquerez pas de vous féliciter. Nous ne pouvons en réponse que citer le rapport de l'Assemblée Nationale sur la DGFIP qui, lui, demande à nos dirigeants « de se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Télécom ».

En publiant ce mouvement, vous entérinez également la mort du Centre des Pensions de Dijon. Vous n'avez pas manqué de nous laisser entendre que vous aviez tout fait pour le défendre, néanmoins les faits sont là : le CRP de Dijon ne passera pas la Toussaint 2011. Vous ne manquerez pas non plus de nous faire remarquer que l'accompagnement social des personnels s'est déroulé selon les règles définies, à cela nous ne pouvons qu'objecter que ces règles ont été fixées par la Direction Générale, sans concertation réelle avec les organisations syndicales. Il est vrai qu'en l'absence de consignes nationales, les agents de la Trésorerie des HLM n'ont pas bénéficié du même minimum d'attention : pas d'entretiens individuels, pas de listes de vœux, le sentiment d'abandon est généralisé, alors que, le Procès-verbal de la CAP du 29 juin en atteste, vous vous étiez engagés à leur faire « bénéficier » d'un dispositif identique à celui du CRP.

De plus, si l'on y regarde de plus près, le plan social du CRP ne s'est pas forcément aussi bien déroulé que prévu. Entre les promesses apaisantes du printemps 2010, liées à la peur d'un mouvement général des CRP de France, et la concrétisation que nous avons devant nous, il est évident qu'un certain pourrissement de la situation a été utilisé pour accentuer la pression sur les agents concernés et les forcer à faire des choix par défaut. Il s'agit bien là de mobilité **subie** et non **souhaitée**, ne comptez pas sur nous pour applaudir à la « réussite » ou à la « transparence » de ces manœuvres sur lesquelles même la direction locale a montré des signes de division. Au-delà du sort des agents, il en va aussi du service rendu aux retraités de la Fonction Publique, une population fragilisée, en voie de paupérisation par la force de lois iniques. Ces retraités vont se retrouver une fois de plus confrontés à des centres d'appel dont l'énumération des méfaits bien connus et relevés notamment par le médiateur de la République pourrait largement durer le temps imparti à cette réunion. La notion de Service Public, est une fois de plus, bafouée.

N'allez pas croire, cependant, que la CGT s'en prend au service des Ressources Humaines, qui, avec la généralisation d'Agora a eu droit à un cadeau de début d'année empoisonné. L'intégration du nombre massif d'agents de la gestion publique sur les absences et les horaires variables a provoqué un engorgement dénoncé au niveau national.

Une preuve supplémentaire s'il en était besoin que ce n'est plus l'outil qui s'adapte aux besoins mais bien l'humain que l'on essaie, avec force, de mettre en adéquation avec la machine administrative.

Les élus CGT sont et resteront unis aux côtés des personnels contre toutes les régressions sociales et ceux qui les soutiennent.

### CONTACTS

#### **Vos élus CGT en CAP :**

**Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARP1) :** BAILLY Catherine (TG-Pensions), BOUCHON Marlène (TG Pensions), SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

**Contrôleurs :** MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), KASPRZYK Philippe (TG Pensions), BERNIER Jacques (T. Dijon Banlieue), BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

**Inspecteurs :** GUYENNOT Pascal (TG-DI) et ROUF Catherine (TG-Compta).

**Filière Fiscale Cadres C :** DIAFERIA Marie-France et **CADRES B :** CORNU Marc et TRIBUT Agnès.